



Centre Hospitalier
SAINTE FOY LA GRANDE

FORMATION AIDE-SOIGNANTE 2020 / 2021

Secrétariat

☎ 05 57 41 96 92

Fax 05 57 41 97 05

ifas@ch-stefoy.fr

Références à rappeler :

TN 2019 082

Pièces Justificatives à joindre au Dossier d'Inscription
et à retourner à la date indiquée à l'adresse :

IFAS – Centre Hospitalier Sainte Foy la Grande – B.P 10

Avenue CHARRIER – 33220 SAINTE FOY LA GRANDE

Nom :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Date de pré-rentrée le jeudi 27 aout 2020

Rentrée le lundi 31 aout 2020

Documents à nous fournir pour confirmer votre inscription :

- Dossier d'inscription, à télécharger sur CH Libourne, onglet formation aide-soignant
- Un chèque de 100 euros** libellé à l'ordre du trésor public correspondant au Droit d'inscription d'entrée en formation non remboursable quel que soit le motif.
- Attestation de couverture sociale** (pas de photocopie de carte vitale),
- Attestation assurance du véhicule** (copie carte verte + carte grise)
- Attestation de responsabilité civile (RC)**, couvrant les risques scolaires et extra-scolaires, valable pour l'année en cours et au nom de l'étudiant, et **Attestation de responsabilité civile professionnelle (RCP)**, comportant **IMPERATIVEMENT** ces 3 mots en toutes lettres. A titre d'exemple : *les compagnies suivantes fournissent ce document à titre gracieux : MNH, MACSF, GMF...*
- Attestation POLE EMPLOI pour les personnes inscrites,**
- Justificatif de prise en charge par votre employeur ou par un Organisme de Financement** tel que : ANFH, FONGECIF, POLE EMPLOI...selon votre situation,
- Certificat d'un médecin agréé par l'ARS** attestant que l'élève ne présente aucune contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession (vous trouverez la liste des médecins agréés sur le site de l'ARS de votre région (<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/medecins-agrees-11>))
- Fiche médicale de vaccinations (jointe au dossier d'inscription)** à faire compléter par votre médecin traitant accompagnée de la copie des vaccinations obligatoires : *Mettre le tout dans une enveloppe avec la mention « CONFIDENTIEL » avec votre nom / prénom / date de naissance / année de formation à l'attention du service de médecine de santé au travail. Si vous n'êtes pas à jour dans vos vaccinations le jour de la rentrée, vous ne pourrez pas être affecté(e) en stage et votre inscription peut être compromise.* Merci de vous référer aux obligations vaccinales (*ci-joint les documents officiels de l'ARS*).
- Certificat de participation à la JDC** (Journée Défense et Citoyenneté ex JAPD) dans le cas d'une première inscription (ou original et photocopie de l'attestation de Recensement délivrée par la mairie de votre lieu de résidence UNIQUEMENT si la journée d'appel n'a pas été faite.)